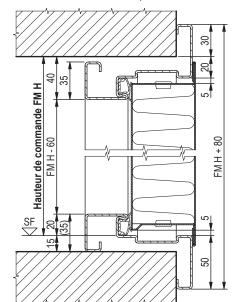
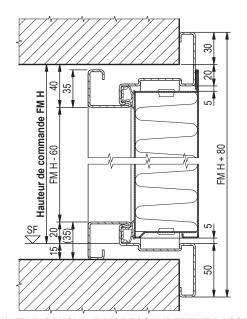
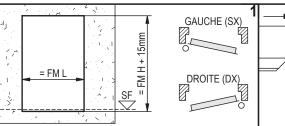
NOTICE DE POSE, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN POUR PORTES PROGET EI, 60, EI, 120 ET MULTIUSAGE, UN VANTAIL. AVEC DORMANT SUR QUATRE COTES - FIXATION AVEC VIS BETON OU CHEVILLES



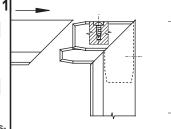
VANTAIL AVEC AILE DE RECOUVREMENT BASSE



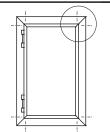
VANTAIL SANS AILE DE RECOUVREMENT BASSE



Déballer le dormant et contrôler que la dimension de baie corres pond à la dimension FM sur l'étiquette collée sur le dormant (FM H + 15mm!). Définir le niveau du sol fini (SF). Vérifier le sens d'ouverture de lá porte.



Assembler le dormant, dévisser les vis des équerres prémontées dans les coins, afin qu'elles se bloquent dans les trous prédisposés, jusqu'à ce que l'ensemble soit bien rigide.



Présenter le dormant dans la baie, en respectant le niveau du so fini (SF) et le fixer provisoirement avec des serre-joints. Les portes multi-usage n'ont pas joint intumescent, isolation du dormant, ni sélecteur de fermeture

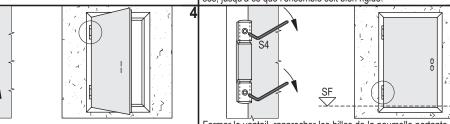
5001520/5

09/15

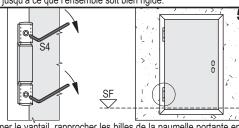
NEW S.p.A.

I-38061 ALA (TN) / ITALIE

corso Trento, 2/A



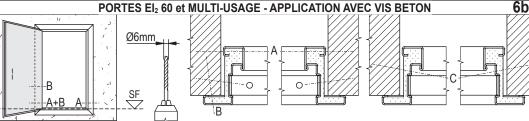
Déballer le vantail sans enlever les entretoises et cales en PA, le positionner dans le dormant. Enfiler l'axe à ressort dans la paumelle axe à ressort, situé en haut pour porte gauche ou en bas pour porte droite.



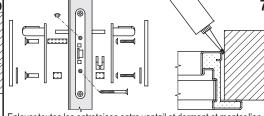
Fermer le vantail, rapprocher les billes de la paumelle portante en agissant sur les 2 vis sans tête, sans forcer et en allégeant le vantail pour ne pas abîmer la paumelle portante. Vérifier que la porte soit bien d'aplomb dans le tableau, en respectant le niveau du sol fini (SF). Bloquer définitivement le dormant avec les serre-joints.



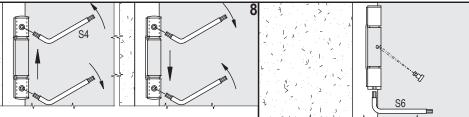
Percer le dormant aux points indiqués ci-dessus (\circ) et le fixer avec des vis Ø6x45mm et chevilles en plastique Ø8x40mm. Ouvrir le vantail et fixer le dormant par les trous présents, utilisant des chevilles en acier Ø10x124mm (vis/chevilles non fournies). Il est impératif de cacher le dormant avec de l'enduit ou autre non inflammable (#).



Ouvrir le vantail et percer le mur avec foret Ø6mm par les trous présents (c). Pour les portes El₂ 60 il est nécessaire percer en outre: le jambage et le mur à 65mm du SF en pos. A et en haut/bas de chaque paumelle inférieure en pos. B; le dormant et le mur en pos. C, à une distance intermédiaire entre les trous présents. Fixer chaque perçage avec des vis béton (non fournies) type MRS-H Ø7x120mm et en insérant des entretoise entre dormant et mur si nécessaire.



Enlever toutes les entretoises entre vantail et dormant et monter l'en semble béquilles. Enlever l'étiquette du dormant avec de l'air chaud ou enlever d'éventuels résidus par le produit "Ecosolvente A/955" de la "Recoll". L'application pour motifs esthétiques de silicone entre dormant et mur (sauf pour portes El₂ 120), c'est à la charge du client

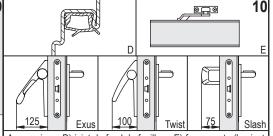


Pour rehausser le vantail: dévisser légèrement la vis haute, serrer la basse, resserrer la haute.

Pour abaisser le vantail: dévisser légèrement la visse basse, ser rer la haute. Exécuter ces opérations avec beaucoup de soin en s'aidant avec un levier



Tendre la paumelle à ressort dans le sens d'ouverture et la bloquer avec le goujon de blocage. Même si la fermeture automatique n'est pas requise ou avec un ferme-porte, bloquer cependant par



Accessoires : D) joint de fond de feuillure, E) ferme-porte (le pivot à ressort de la paumelle doit être toujours bloqué avec le goujon), barre antipanique EXUS, TWIST ou SLASH.

NOTES GENERALES

NORME: les instructions devront être suivies scrupuleusement pour reproduire les conditions d'essai et pour assurer un bon fonctionnement de la porte, y comprise la fermeture automatique des portes coupe-feu. En outre un entretien régulier est obligatoire. Les portes multi-usage sont fournies sans joint intumescent FC, ni isolation du dormant.

RESPONSABILITE: il relève de la responsabilité du poseur de suivre les instructions de pose en détail et en particulier les postes 5, 8 et 9 pour la sécurité des utilisateurs.

MAÇONNERIE: épaisseur minimum du mur 175mm. Aux soins du client d'exécuter les supports (murs) en conformité à la norme EN 1363-1. Il relève de la responsabilité du poseur d'éviter l'affaiblissement de la résistance mécanique du mur. Tout cela concerne en particulier les portes coupe-feu.

PEINTURE: la porte standard a une finition thermolaquée par poudres époxypolyester durcies à 180°C. La surface gaufrée est particulièrement résistante. Si elle doit être repeinte nous conseillons la procédure suivante:

- poncer et dépoussiérer soigneusement;
- appliquer une couche de préparation acrylique demi-brillant (produit suggéré: ACRILFIN SL n° 567 + 20% en poids de durcisseur aliphatique E872003 - ELCROM, Italie);
- peindre avec des laques ou peintures au choix.

NETTOYAGE: la porte sort de l'usine propre et emballée. Il est conseillé d'utiliser un chiffon et de l'eau savonneuse et de ne pas gratter la surface.

GARANTIE: le fabricant répond de la qualité des matériaux comme prévu par la loi. D'éventuelles réclamations pour de la marchandise manquante ou défectueuse doivent être mentionnées sur le bon de livraison ou par courrier dans les huit jours suivant la réception de la marchandise.

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN POUR PORTES PROGET

Toutes les portes coupe-feu ou positionnées sur les sorties d'urgence doivent être bien contrôlées pour s'assurer qu'elles n'ont pas été endommagées et qu'elles ferment normalement. Les contrôles doivent survenir périodiquement pour s'assurer que la porte tourne bien, que les dispositifs de fermeture automatique et d'ouverture soient fonctionnant et que les portes se ferment parfaitement. Les portes doivent être libres de toute obstruction (norme CE).

Toutes les 5000 ouvertures et de toute facon au moins tous les 6 mois il faut exécuter les opérations suivantes:

- lubrifier la paumelle portante:
- lubrifier la paumelle à ressort, surtout le ressort lui-même en l'enlevant;
- tendre et bloquer le ressort avec le goujon. Contrôler que la force du ressort soit suffisante pour refermer une porte ouverte à 30±2°;
- lubrifier la serrure et surtout le logement du pêne demi-tour.

Bien vérifier le bon fonctionnement de tous les accessoires de la porte: poignée, barre antipanique, ferme-porte, etc. Ils doivent tous être lubrifiés au niveau des parties mobiles, en suivant leurs instructions d'entretien.

En cas de fonctionnement non conforme de la porte ou d'accessoires défectueux, nous vous conseillons de prendre contact avec nos services et de demander l'intervention d'un poseur qualifié ou de commander les pièces détachées.

PS: pour la lubrification des pièces, il est conseillé d'utiliser un lubrifiant à bas taux de fluidité.

ACCESSOIRES STANDARD POUR PORTES COUPE-FEU MARQUEES C €:

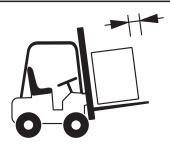
DEPLACEMENT ET STOCKAGE - EVENTUELLES RECLAMATIONS

DEPLACEMENT: en cas de déplacement avec sangles ou câbles de levage, il faut leurs placer au dessous des semelles, en évitant de leurs positionner au dessous des planches (traverses) des palettes; éviter que les sangles/câbles écrasent les portes, si nécessaire en interposant des entretoises en partie haute. Ne pas déplacer les vantaux avec ventouses.

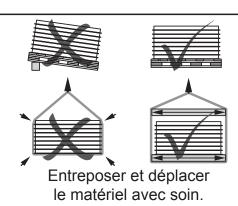
STOCKAGE: le destinataire de la marchandise doit veiller à la stocker dans un lieu adéquat à l'abri des agents atmosphériques et de l'action des rayons du soleil. Si, pendant les opérations de transport, de chargement ou déchargement, la marchandise est mise en contact avec de la pluie ou de la neige, il est indispensable d'intervenir rapidement et d'enlever le film plastique de protection individuelle et de redresser les portes verticalement pour permettre un bon séchage.

RECLAMATIONS: tout défaut extrinsèque sur les portes doit être noté sur le bon de livraison qui est remis signé au transporteur et le fabricant doit en être informé dan les 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception. Tout défaut intrinsèque, ainsi que le précisent les conditions générales de ventes, doit être signalé au fabricant dans les huit jours suivant la livraison, par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans tous les cas, les produits qui présentent des défauts, ne pourront être mis en œuvre et ils devront

être tenus à la disposition du fabricant ou de son représentant.



Déplacer la marchandise avec l'équipement approprié.





Mise en œuvre par du personnel qualifié.



Ne pas exposer aux agents atmosphériques.